





## Madame la Présidente,

Cette CAP de révision de l'évaluation professionnelle des agents se tient, en seconde convocation, dans un climat social très tendu dans lequel les organisations syndicales nationales et locales ont entrepris un bras de fer avec le Gouvernement et leur direction. En jeu, le retrait du « plan Darmanin » avec sa déclinaison locale de « géographie revisitée » ; doux euphémisme pour désigner un plan social à l'échelle nationale d'une ampleur inégalée.

Le ministre DARMANIN a beau claironner que la période de concertation est prolongée jusqu'en fin d'année, quand il s'agit que de négocier la couleur « des boutons de portes ou çà et là des implantations supplémentaires de points de contacts », le mot « concertation » prend ici une valeur toute particulière. Soyons clairs : les collègues savent que vos marges de manœuvres locales sont quasi-inexistantes et sujettes au veto ministériel.

Malgré la volonté de la DGFIP de minimiser les chiffres nationaux de grévistes (cf. mail d'une DDFiP envoyés aux RH précisant que « dans le cas où le service RH doit appeler la structure, sans réponse de celle-ci, et sans transmission de l'état de recensement, tous les agents seront considérés comme non grévistes »), le taux a atteint 36 % au niveau national, plus de 40 % dans le Val-de-Marne le 16 septembre dernier et la quasi-totalité des accueils fermés dans le département, votre personnel n'est pas dupe! Fort du soutien d'élus Val-de-Marnais, des territoriaux impactés par la loi de modernisation de la fonction publique et des salariés sans papiers de la plate-forme Chronopost d'Alfortville, ils exigent le retrait du « plan Darmanin ». Ce plan mortifère va rendre l'accès aux services publics des populations les plus fragiles bien compliqué. Lors de ce rassemblement, plusieurs élus Val-de-Marnais ont rappelé que sur notre département, la fracture numérique ou l'illettrisme ne sont pas que des vues de l'esprit et que l'humain dans les échanges avec l'administration est une des conditions indispensable à leur l'intégration.

La loi de transformation de la fonction publique, votée cet été, vide de sa substantifique moelle notre statut. La possibilité de remplacer des titulaires par des contractuels ou bien encore la disparition programmée des instances paritaires préfigurent l'effritement des droits individuels des agents dans leur relation avec leur direction. Nous en subissons aujourd'hui les premières manifestations avec, par exemple, la suppression des CAP nationales de recours qui éliminent de fait une garantie des agents : quels sont en effet ceux qui iront jusqu'au Tribunal Administratif pour défendre leurs droits? Autre exemple : avec l'annonce de la « démétropolisation », les affectations des contrôleurs qui entrent à l'ENFiP ont été « déroutantes » : des collègues réfléchissent déjà à refuser le bénéfice du concours pour raisons personnelles, car ils ont été mutés en province dans des départements qu'ils n'avaient pas demandés. Quid des futures affectations des stagiaires C?

Le RIFSEEP, la prime au mérite et à l'efficience, qui devrait être mise en place l'an prochain à la DGFiP, change fondamentalement la doctrine de fonctionnement de la fonction publique : s'il convient de mesurer un mérite, ce n'est pas celui de l'agent seul, mais bien celui que la collectivité DGFIP, dans son ensemble, rend à ses interlocuteurs (particuliers ou professionnels, ou bien collectivités locales). Avec la loi de transformation de la fonction publique et ses conséquences néfastes, combinées à la « géographie revisitée », ce sont les fondements du Pacte Républicain, les règles protectrices voulues par le Conseil National de la Résistance et consacrées par les lois de 1983 protégeant et le citoyen et le fonctionnaire, qui sont bafouées.

Il est bien entendu impossible pour l'intersyndicale de participer à cette entreprise de destruction du socle républicain. Lorsque l'on regarde votre projet local d'implantation des services pour 2022, et en parallèle les suppressions de postes annoncées pour notre administration sur la période 2020 -2022, nous ne pouvons cautionner ce démantèlement. Aucun d'entre nous n'a été élu pour accompagner le saccage de notre outil de travail.

Notre rôle aujourd'hui est de défendre individuellement les agents qui ont décidé de nous confier leur dossier, dans cette instance tel est notre mandat. Les grévistes nous en ont confié un autre : celui de vous dire que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire échouer la mise en œuvre du Plan DARMANIN et sa déclinaison mortifère dans le cadre la géographie revisitée.